



### Migrations résidentielles

# Les migrations résidentielles favorables à la Guyane

En 2014, 4 869 personnes habitant une autre région française se sont installées en Guyane. À l’opposé, 4 786 personnes qui résidaient en Guyane se sont établies dans une autre région française. La Guyane est le seul département d’Outre-mer à afficher un solde migratoire positif. Le cycle de vie des personnes influe sur les migrations. L’emploi public favorise les migrations résidentielles. Toutefois, la Guyane, grâce à un tissu industriel plus diversifié, attire aussi des actifs du secteur privé.

Christiane MILLET

Sans tenir compte des échanges avec l’étranger, en 2014, la Guyane accueille 4 869 personnes qui habitaient une autre région française en 2013. Inversement, 4 786 personnes, qui habitaient en Guyane en 2013, résident dans une autre région française. C’est le seul département d’Outre-mer à afficher un solde migratoire positif (figure 1).

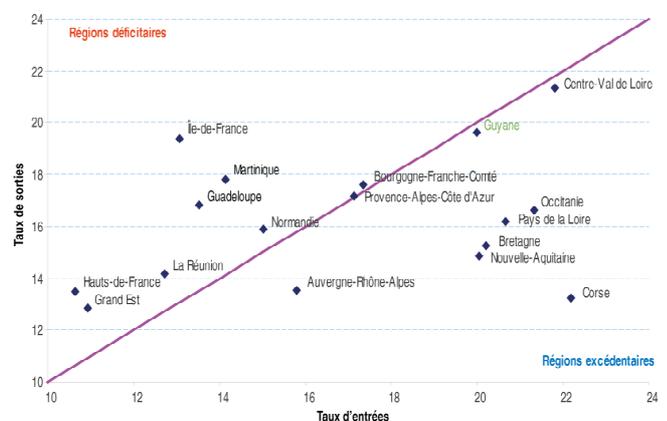
La Guyane affiche les taux d’entrées et de sorties les plus élevés des départements d’Outre-mer (respectivement 20,0‰ et 19,6‰). Les taux d’entrées guadeloupéen et martiniquais affichent respectivement 13,5‰ et 14,1‰.

Les flux migratoires de la Guyane avec les autres régions françaises sont diversifiés. Contrairement aux Antilles, les échanges avec l’Île-de-France sont moins marqués, même si ces derniers restent nombreux. Toutefois, les autres régions privilégiées demeurent l’Occitanie, la Provence-Alpes-Côte d’Azur, la Nouvelle Aquitaine.

Le recensement de la population ne permet pas de compter et d’étudier les départs d’une région française vers l’étranger. Cette étude porte sur les échanges entre les régions françaises de la France métropolitaine et des DOM.

### 1 Migrations résidentielles équilibrées en Guyane

Migrations interrégionales en 2014



Source : Insee, Recensement de la population 2014.

## Les migrations résidentielles impactées par le cycle de vie des personnes

La poursuite des études, la recherche d'un emploi, les mutations professionnelles, l'envie de changer de cadre de vie sont autant de raisons pour changer de région. Cependant, ces motivations sont fortement liées au cycle de vie des personnes. De ce fait, l'âge est un facteur déterminant des migrations résidentielles (figure 2). L'absence de nombreux cursus de l'enseignement supérieur aux Antilles-Guyane oblige de nombreux jeunes à partir vers une autre région française. Ce phénomène est plus modéré qu'aux Antilles. Le poids des sortants « étudiants » sur l'ensemble des sortants atteint à peine 15 %. Il est de 28 % et 23 % pour la Guadeloupe et la Martinique. De même, contrairement aux départements antillais, la Nouvelle Aquitaine devance l'Île-de-France comme région de prédilection des jeunes.

Les changements de cadre de vie et les mutations professionnelles des 25-50 ans augmentent les échanges migratoires de la Guyane avec les autres régions françaises. Ce sont plutôt des personnes en couple avec souvent un ou plusieurs enfants. De ce fait, les migrations des moins de 18 ans sont liées à celles des enfants accompagnant leurs parents. L'âge des enfants semble être un déterminant au départ des familles qui sont arrivées d'une autre région française.

## L'emploi public favorise les migrations résidentielles

En 2014, un actif sur deux arrivé en Guyane occupe un emploi public, principalement des employés (40 %) et des professions intermédiaires (40 %). Cette situation se retrouve aux Antilles-Guyane. Cependant, la Guyane, avec son industrie extractive et la présence des activités spatiales sur son territoire, attire aussi des ouvriers qualifiés, des cadres d'entreprises, des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises. L'Île-de-France est la région la plus pourvoyeuse d'entrants en Guyane pour les emplois publics, et l'Occitanie pour les professions plutôt industrielles.

Inversement, 50 % des actifs ayant quitté le territoire occupaient un emploi public avec une répartition entre les emplois comparables à celle des arrivées, ce qui laisse supposer un fort turn-over dans la fonction publique. En effet, peu de ces arrivées ou départs

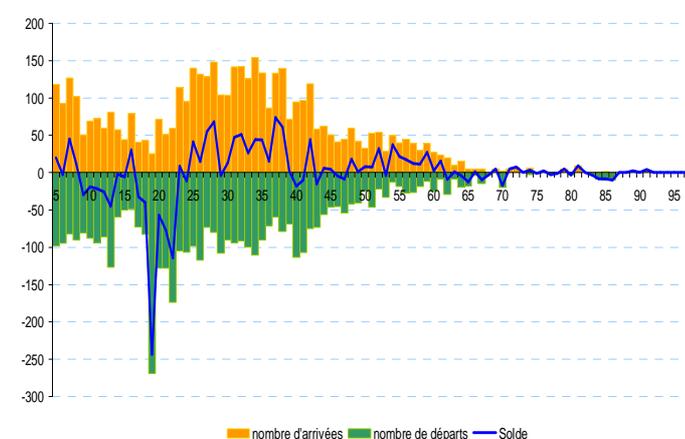
concernent des personnes originaires de la région. Le secteur industriel affiche une meilleure stabilité, enregistrant moins de départs que d'arrivées. Les mobilités résidentielles sont moins aisées dans le secteur privé que dans le secteur public. De plus, les arrivées du secteur privé concernent principalement des emplois qualifiés pour lesquels la demande est importante en Guyane.

## Échanges faibles avec les autres DOM

En 2014, la Guyane accueille sur son territoire près de 600 personnes en provenance de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion, soit 12 % des arrivées. À l'opposé, les départs de Guyane vers les autres DOM sont deux fois moins nombreux que les arrivées. Plus de la moitié de ces échanges concernent la Martinique. Les échanges avec la Réunion sont peu représentatifs.

## 2 Départs massifs des jeunes pour suivre des études

Bilan migratoire par âge détaillé en 2014



Lecture : en 2014, près de 80 départs de jeunes âgés de 18 ans ont été dénombrés et 130 départs de natifs âgés de 21 ans. (histogrammes portés en négatif à la verticale de l'abscisse « 21 »), pour seulement une quarantaine d'arrivées de jeunes de 18 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2014 (exploitation complémentaire).

## Définitions

**Les arrivées ou les entrées** concernent les personnes qui n'étaient présentes dans la région, il y a un an. Elles ont donc effectué une migration au cours de la dernière année écoulée.

**Le taux d'arrivée ou d'entrées** est le nombre de personnes arrivées dans la zone étudiée rapporté à sa population moyenne.

**Les départs ou sorties** concernent les personnes qui étaient présentes dans la région il y a un an et qui résident dans une autre région française au moment du recensement. Le recensement ne permet pas de connaître le nombre de personnes parties à l'étranger.

**Le taux de sortie** rapporte le nombre de personnes sorties de la zone à la population moyenne de la zone étudiée.

**Le solde migratoire** est la différence entre le nombre d'arrivées dans la région et le nombre de sorties de la région.

**Le taux de solde migratoire** rapporte le solde migratoire à la population moyenne.

**La population moyenne** est la population stable (celle qui ne déclare pas de migration) à laquelle s'ajoute la moyenne des entrées et des sorties (somme des entrées et des sorties/2).

## Source

Le recensement de la population s'appuie depuis 2004 sur des enquêtes annuelles qui couvrent tous les territoires communaux sur une période de cinq ans. Les informations collectées, référencées au 1<sup>er</sup> janvier, sont ramenées à l'année médiane des cinq années d'enquêtes les plus récentes. Depuis 2013, le recensement apporte une nouvelle mesure des flux migratoires et des caractéristiques des migrants. L'analyse se fait à partir des réponses données à la question « Où habitez-vous il y a un an ? ». Les caractéristiques socio-démographiques des migrants sont celles déclarées au moment du recensement des personnes et non au moment de la migration. Le recensement ne permet pas de connaître la situation des personnes arrivées ou sorties d'une zone avant leur migration. Cette étude concerne les échanges avec les autres régions françaises car le recensement ne permet pas de connaître le nombre de départs vers l'étranger.

Service territorial de Guyane  
23 ter Avenue Pasteur  
CS 36017  
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :  
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :  
Béatrice CELESTE

Mise en page :  
Blainville GRILLOT

ISSN : 2416-8254  
© Insee 2017

## Pour en savoir plus :

- Migrations résidentielles - « Plus d'un tiers des échanges migratoires se font avec l'Île-de-France », Insee Flash Guadeloupe n°67, juin 2017.
- Migrations résidentielles - « L'emploi public, moteur des échanges migratoire de la Martinique avec les autres régions françaises », Insee Flash Martinique n°68, juin 2017.

